



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/50/948  
30 avril 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

---

Cinquantième session  
Point 45 de l'ordre du jour

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE : PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT  
D'UNE PAIX FERME ET DURABLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA  
STRUCTURATION D'UNE RÉGION DE PAIX, DE LIBERTÉ, DE DÉMOCRATIE  
ET DE DÉVELOPPEMENT

Lettre datée du 29 avril 1996, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent d'El Salvador  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint photocopie de la lettre datée du 23 avril 1996 que vous ont adressée M. Mauricio Vargas, Commissaire de la Présidence pour l'exécution des Accords de paix, et MM. Shafick Handal et Salvador Sánchez Ceren, représentants du Frente Farabundo Martí para la Liberación Nacional (FMLN), au sujet de l'expiration prochaine du mandat de la Mission des Nations Unies en El Salvador (MINUSAL).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note, et de son annexe, comme document de la cinquantième session de l'Assemblée générale, au titre du point 45 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Ricardo G. CASTANEDA

ANNEXE

Lettre datée du 23 avril 1996, adressée au Secrétaire général  
par le Commissaire de la Présidence pour l'exécution des Accords  
de paix et des représentants du Frente Farabundo Martí para la  
Liberación Nacional (FMLN)

Nous avons le plaisir de vous informer que, ce midi, nous avons tenu une réunion avec le Président de la République, M. Armando Calderón Sol, et le Vice-Président de la République, M. Enrique Borgo Bustamante, pour examiner les questions que soulève l'expiration prochaine du mandat de la Mission des Nations Unies en El Salvador (MINUSAL). Nous souhaitons saisir cette occasion pour remercier l'Organisation des Nations Unies de sa présence dans notre pays, présence que nous estimons avoir été d'une aide inestimable dans la réalisation de la paix et l'application des Accords de paix adoptés au Mexique le 16 janvier 1992.

Il serait à notre avis utile que l'ONU maintienne une représentation avec le minimum de personnel indispensable (trois ou quatre fonctionnaires) sous la direction du chef actuel de la MINUSAL, M. Ricardo Vigil, en qualité de représentant du Secrétaire général, pour vérifier l'accomplissement intégral des éléments qui restent en suspens concernant l'expiration du mandat de la MINUSAL.

Nous estimons que cette ultime phase de la vérification des Accords démontre la volonté permanente du Gouvernement de la République et du FMLN.

Le Commissaire de la Présidence pour  
l'exécution des Accords de paix

(Signé) Mauricio VARGAS

POUR LE FMLN :

(Signé) Shafick HANDAL

POUR LE FMLN :

(Signé) Salvador SÁNCHEZ CEREN

-----